Développement durable et territoires
Économie, géographie, politique, droit, sociologie
Lectures (2002-2010) | Publications de 2006

Edith Heurgon (coord.), 2006, *Le Développement durable, c'est enfin du bonheur !*, Ed. de l'Aube, Essai, 410 p.

Claire Jusseau

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/developpementdurable/4571
DOI : 10.4000/developpementdurable.4571
ISSN : 1772-9971

Éditeur
Association DD&T

Référence électronique
Claire Jusseau, « Edith Heurgon (coord.), 2006, *Le Développement durable, c'est enfin du bonheur !*, Ed. de l'Aube, Essai, 410 p. », *Développement durable et territoires* [En ligne], Lectures (2002-2010), mis en ligne le 02 octobre 2007, consulté le 14 avril 2022. URL : http://journals.openedition.org/developpementdurable/4571 ; DOI : https://doi.org/10.4000/developpementdurable.4571

Ce document a été généré automatiquement le 14 avril 2022.

Développement Durable et Territoires est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

Edith Heurgon (coord.), 2006, *Le Développement durable, c'est enfin du bonheur !*, Ed. de l'Aube, Essai, 410 p.

Claire Jusseau

1 L'ouvrage coordonné par E. Heurgon « Le développement durable, c'est enfin du bonheur ! » rassemble les actes du colloque « Entreprises, Territoires : construire ensemble un développement durable ? » qui s'est déroulé du 14 au 21 juin 2005 au centre culturel international de Cerisy-la-Salle.

2 Dans l'introduction, E. Heurgon explique le double constat qui constitue le point de départ du colloque : la divergence entre les intérêts à court terme des entreprises, confrontées à la mondialisation des échanges et ceux des collectivités, soucieuses de mêler cohésion sociale et développement économique au sein d'un territoire attractif.

3 L'objectif consiste alors à créer *une communauté d'intérêt* entre les collectivités locales et les entreprises autour des enjeux du développement durable.

4 Les trente-trois interventions des chercheurs, responsables des collectivités, entreprises et des administrateurs permettent la confrontation de savoirs théoriques mais aussi l'élaboration et la révision de concepts. Sur le plan pratique, l'ouverture d'E. Heurgon guide le lecteur grâce à un plan détaillé des quatre parties qui composent l'ouvrage : Les termes du débat ; Les futurs souhaitables : quel développement ? quelle durabilité ? ; Démarches et pratiques innovantes et Résonances.

5 En vingt-cinq pages, elle synthétise l'ensemble des contributions, le lecteur peut donc aisément se rendre à l'adresse qui l'intéresse.

6 En revanche, la nature des interventions intrigue. Ces communications ne sont pas structurées par les relations territoires/entreprises comme le laisse présumer le début de l'introduction. Elles traitent davantage de l'appropriation et de l'application du développement durable par les entreprises et les territoires.

7 Ainsi sont abordés au sein de ce recueil de quatre cent dix pages, les grands changements liés à notre époque en matière de développement économique et de

géopolitique. Les auteurs brossent tour à tour le portrait des entreprises ou des territoires confrontés à la globalisation financière, à l'épuisement des ressources naturelles non renouvelables, à la menace des écarts nord/ sud...

8 Face à l'urgence d'agir, J. Landrieu imagine un *ressaisissement général* où le développement durable est vecteur d'une *communauté de devenir* dans laquelle les biens sont dématérialisés. Dans ce nouveau projet de société, le rapport de l'Homme à la nature et au vivant transforme *une communauté de sévices à une communauté de services* (T. Ribault). Il s'agit du passage d'un rapport d'exploitation du monde à une relation du *prendre soin* (J. Landrieu) capable de faire évoluer nos modes de vie et de consommation. La plupart des intervenants se demandent donc comme J. Landrieu « *comment concilier l'intime et la planète, l'individuel et le collectif, le local et le global, l'économique et le social, le court et long terme ?* ». L'objectif affiché consiste donc en une réconciliation entre territoires et entreprises dans un contexte où les *institutions peinent à se réformer alors que la société civile se trouve en pleine évolution* (E. Heurgon).

9 Si le développement durable représente la clef de *futurs souhaitables* ou plus exactement l'espoir de *futurs souhaitables*, de nombreuses interrogations subsistent. De fait, son concept pose problème tant au niveau de sa définition que de son appropriation.

10 Concernant sa définition, C. Speirs rappelle d'abord que si les communicants s'entendent sur les raisons du développement durable en affirmant l'urgence d'agir, ils questionnent en revanche son intitulé. Pour certains, le terme « développement » ne remet pas en cause le système actuel, d'autres s'interrogent sur la pertinence de l'adjectif durable. T. Ribault va même plus loin en se demandant si la croissance n'est pas nuisible au développement (p. 378). La présentation du développement durable par piliers (social, économique et environnement) est ensuite jugée trop simpliste. P. Veltz reproche également au développement durable son absence de spatialisation. Pour finir, C. Speirs expose les débats qui l'interpellent : *Est-ce que le développement durable est un concept applicable universellement et acceptable par toutes les couches sociales notamment par les pays les plus pauvres ?* Elle pose aussi la question de sa production et de sa finalité ; *Est-ce une remise en cause de la croissance ou au contraire un repositionnement de l'économie par rapport à l'humain ?* (p. 392)

11 A propos de son appropriation, entreprises et territoires se réclament du développement durable selon des niveaux et des modes différents. Les entreprises ont tendance à privilégier l'aspect environnemental au détriment du volet social par exemple (O. Obadia).

12 L'articulation des échelles constitue, de plus, une question centrale à maintes reprises évoquée. Les principes érigés par le développement durable ne se déclinent pas de façon mécanique du global au local, au risque d'être vide de sens. Pour D. Behars, chaque échelle présente des enjeux différents qui ne s'additionnent pas. A l'échelle locale, il est essentiel de valoriser les savoir-faire locaux et de les inscrire dans une stratégie locale au sein d'un projet qui nécessite le politique (J-F Stevens). La régulation de la scène économique et sociale avec notamment la redistribution de richesses relève davantage de l'échelle nationale alors que les mesures relatives à la protection de l'environnement doivent être décidées à l'échelle mondiale.

13 De nombreux auteurs centrent leurs interventions autour du local. L'approche locale permet l'implication de tous les acteurs du territoire y compris de la société civile. J-F Caron l'expérimente avec l'agenda 21 dans le Nord-Pas-De-Calais. Gouvernance devient ici le quatrième pilier du développement durable ou plus exactement le liant capable

d'articuler les échelles. Il faut bien sûr au préalable faire le pari d'une intelligence collective. P. Calame définit le territoire comme la brique de base de la gouvernance de demain. *Penser localement pour agir globalement.* Selon lui, les acteurs d'aujourd'hui ce sont les territoires et non les entreprises. Mais *le développement durable local n'existe pas. Seuls existent des sujets de dialogue entre espaces, niveaux et échelles (*P. Veltz, p. 95).

14 Au travers du développement durable apparaissent donc de nouvelles valeurs qui constituent la base d'un *projet de société* (M. Hors) où le politique à un rôle primordial. J-B De Foucault parle d'une *société d'abondance frugale et solidaire*. J-F Stevens et P. Zarifian nous mettent cependant en garde sur les dérives totalitaires possibles.

15 Au sujet de la question de départ relative aux relations des entreprises et territoires, D. Béhars rappelle que lorsqu'une entreprise entre dans la problématique du développement, elle rencontre le territoire et *vice versa*. O. Obadia qualifie d'ailleurs l'entreprise de communauté humaine, créatrice de richesses, vivant sur un territoire. Elle est par conséquent non déterritorialisée. Pour C. De Tertre, les collectivités territoriales doivent gérer les externalités négatives (déchets) ou positives (investissement transport, aménagement des sites) des entreprises. Elles sont donc obligées de tisser des liens avec les acteurs du territoire.

16 De plus, les ressources immatérielles se mutualisent entre les entreprises au sein d'un territoire. Pour les collectivités, l'enjeu consiste donc à animer ces patrimoines immatériels collectifs en se servant par exemple de leviers tels que la réglementation.

17 Ainsi, le développement durable défini et appliqué comme le respect du long terme et de l'Homme dans toutes ses dimensions ainsi que le désir d'humanité, peut rapprocher les entreprises des territoires.

18 Cependant savons-nous exactement de quelles entreprises et de quels territoires il s'agit ? Comme le souligne P. Veltz, *il est impossible de parler des entreprises de manière générale* (p. 95) car toutes n'ont pas le même rapport au territoire. On ne peut effectivement pas considérer de la même façon les entreprises comme la Poste, Microsoft et les petits commerces. On regrette ainsi que trop peu d'interventions exposent les difficiles relations internes à un territoire, à une entreprises (la tension entre la fragmentation croissante et le besoin d'intégration croissant des systèmes productifs), inter-territoires et inter-entreprises (de plus en plus concurrentielles).

19 En conclusion, l'ouvrage présente une grande diversité d'interventions parfois très riches et pertinentes au sujet du développement durable. Cependant, celles-ci ne s'articulent pas forcément entre elles et la lecture d'ensemble reste confuse.

20 On peut d'ailleurs se demander si on ne touche pas là aux limites de la notion de développement durable, constituée de plusieurs définitions parfois contradictoires. Devenu un effet de mode et surexposé notamment par les médias, le « DD » devient parfois un « fourre-tout » où chacun y met ce qu'il veut.

21 Le titre *Le développement durable, c'est enfin du bonheur !* ne semble donc pas approprié. Car dans l'ouvrage, si on rêve d'un nouveau projet de *société d'abondance frugale et solidaire*, rien n'est résolu : beaucoup d'interrogations restent en suspens.

AUTEUR

CLAIRE JUSSEAU

Claire Jusseau est Ingénieure d'études au sein du laboratoire Territoires, Villes, Environnement et Société (TVES), Université de Lille 1.